

Date de réception de la demande : (timbre à date du service des impôts)



TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET TAXES ASSIMILÉES

	IFU/Nº ILIAD-Cx
	N° d'enregistrement au registre 4000
	N° de dossier-clé du demandeur
	N° MEDOC de la demande
J	

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE CRÉDITS DE TAXES

	AU TITRE DE LA PÉRIODE:							
I. IDENTIFICATION	DE L'ENTREPRISE							
	oms <i>ou</i> dénomination de l'entreprise établissement ou de la direction de l'entreprise	Adresse de correspondance (1) ou Nom, prénoms ou dénomination et adresse du représentant fiscal ou du liquidateur judiciaire						
Tél. : Activités exercées (so	puligner l'activité principale).	Tél.:						
·	N° de TVA intracommunautaire							
Numéros d'identification	F R N° SIRET de (ces numéros figurent sur vos déclaration	l'établissement Code activité ns de TVA préimprimées)						
Nationalité de l'entreprise	• Entreprise étrangère – établie dans la Cl – établie hors CE e	E et réalisant des opérations imposables en France						
II. DEMANDE DE F	REMBOURSEMENT							
OBSERVATION :	Avant de remplir cet imprimé, il vous	est conseillé de consulter les explications fournies page 2. vous pouvez prendre contact avec le service des impôts dont vous						
OBSERVATION :	Avant de remplir cet imprimé, il vous Pour tout renseignement complémentaire, dépendez. énom, qualité)	vous pouvez prendre contact avec le service des impôts dont vous						
OBSERVATION: Le soussigné (nom, production de l'entrepris assimilées. Il sollicite le rembourse – à créditer au compte – à imputer sur une écet réduit, à due concur	Avant de remplir cet imprimé, il vous Pour tout renseignement complémentaire, dépendez. énom, qualité) se présentant cette demande est à jour dans ement de la somme de (en chiffres): e désigné chéance future (joindre l'imprimé n° 3516*) rence, le montant du crédit à reporter sur la pr	vous pouvez prendre contact avec le service des impôts dont vous le dépôt de ses déclarations de taxe sur la valeur ajoutée et taxes € cocher selon le choix						
OBSERVATION: Le soussigné (nom, production de l'entrepris assimilées. Il sollicite le rembourse – à créditer au compte – à imputer sur une écet réduit, à due concur	Avant de remplir cet imprimé, il vous Pour tout renseignement complémentaire, dépendez. énom, qualité) se présentant cette demande est à jour dans ement de la somme de (en chiffres):	vous pouvez prendre contact avec le service des impôts dont vous le dépôt de ses déclarations de taxe sur la valeur ajoutée et taxes € cocher selon le choix						
OBSERVATION: Le soussigné (nom, production de l'entrepris assimilées. Il sollicite le rembourse – à créditer au compte – à imputer sur une écet réduit, à due concur	Avant de remplir cet imprimé, il vous Pour tout renseignement complémentaire, dépendez. énom, qualité) se présentant cette demande est à jour dans ement de la somme de (en chiffres): e désigné chéance future (joindre l'imprimé n° 3516*) rence, le montant du crédit à reporter sur la promimpots.gouv.fr ou auprès de votre service des impôts.	vous pouvez prendre contact avec le service des impôts dont vous le dépôt de ses déclarations de taxe sur la valeur ajoutée et taxes € cocher selon le choix						
Described of the Control of the Cont	Avant de remplir cet imprimé, il vous Pour tout renseignement complémentaire, dépendez. énom, qualité) se présentant cette demande est à jour dans ement de la somme de (en chiffres): désigné chéance future (joindre l'imprimé n° 3516*) rence, le montant du crédit à reporter sur la province. Mimpots.gouv.fr ou auprès de votre service des impôts.	vous pouvez prendre contact avec le service des impôts dont vous le dépôt de ses déclarations de taxe sur la valeur ajoutée et taxes € cocher selon le choix ochaine déclaration. A, le Signature de la personne habilitée à engager l'entreprise (représentant légal ou personne mandatée) :						
Described of the Control of the Cont	Avant de remplir cet imprimé, il vous Pour tout renseignement complémentaire, dépendez. énom, qualité) se présentant cette demande est à jour dans ement de la somme de (en chiffres): désigné chéance future (joindre l'imprimé n° 3516*) rence, le montant du crédit à reporter sur la province. Mimpots.gouv.fr ou auprès de votre service des impôts.	vous pouvez prendre contact avec le service des impôts dont vous le dépôt de ses déclarations de taxe sur la valeur ajoutée et taxes € cocher selon le choix ochaine déclaration. A, le Signature de la personne habilitée à engager l'entreprise (représentant légal ou personne mandatée) :						
Described of the Control of the Cont	Avant de remplir cet imprimé, il vous Pour tout renseignement complémentaire, dépendez. énom, qualité) se présentant cette demande est à jour dans ement de la somme de (en chiffres): e désigné chéance future (joindre l'imprimé n° 3516*) rence, le montant du crédit à reporter sur la provimpots. gouv. fr ou auprès de votre service des impôts.	vous pouvez prendre contact avec le service des impôts dont vous le dépôt de ses déclarations de taxe sur la valeur ajoutée et taxes € cocher selon le choix ochaine déclaration. A, le Signature de la personne habilitée à engager l'entreprise (représentant légal ou personne mandatée) :						

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité.

Disponible sur <u>www.impots.gouv.fr</u> et auprès de votre service des impôts



Entreprises devant utiliser l'imprimé n° 3519

Cet imprimé, à déposer en simple exemplaire, est destiné à être utilisé :

- ▶ par les entreprises placées sous le régime du chiffre d'affaires réel (ou ayant choisi de déclarer selon les modalités de ce régime);
- ▶ par les exploitants agricoles placés sous le régime de la déclaration trimestrielle quelle que soit la procédure de remboursement qu'ils utilisent;
- ▶ par les exploitants agricoles placés sous le régime des acomptes trimestriels, uniquement lorsqu'ils utilisent, en fin d'année, la procédure spéciale « exportateurs » (les demandes de remboursement selon la procédure générale s'effectuent directement sur la déclaration annuelle CA 12 A);
- ▶ par les entreprises placées sous le régime simplifié d'imposition, uniquement lorsqu'elles demandent un remboursement trimestriel provisionnel du crédit constitué par la taxe déductible ayant grevé l'acquisition de biens constituant des immobilisations d'un montant au moins égal à 760 € (en fin d'année, la demande de remboursement du crédit tenant compte de la taxe déductible sur services et biens autres qu'immobilisations s'effectue directement sur la déclaration annuelle CA 12 ou en fin d'exercice sur la déclaration CA 12 E pour les entreprises qui ont opté pour la régularisation de la taxe sur la valeur ajoutée et des taxes assimilées dans le cadre de l'exercice).

RÉGLEMENTATION

La TVA qui a grevé les éléments du prix des opérations réalisées par les entreprises redevables de la TVA est déductible non seulement lorsque les opérations sont effectivement soumises à la TVA mais également lorsqu'il s'agit d'exportations ou de livraisons intracommunautaires de produits passibles de cette taxe ou d'autres opérations relevant du commerce extérieur.

La taxe déductible dont l'imputation n'a pu être opérée sur la taxe due peut faire l'objet d'un remboursement dans les conditions fixées par les articles 242-0-A à 242-0-L de l'annexe II au Code général des impôts.

Deux procédures de remboursement sont prévues :

DEUX PROCÉDURES OBSERVATIONS ▶ PROCÉDURE GÉNÉRALE : ➤ CADRES À REMPLIR : I, II et III. ouverte à toutes les entreprises; ■ à l'issue de chaque trimestre civil : • dépôt au titre des trois premiers trimestres civils : - toutes les déclarations du trimestre doivent faire apparaître un le crédit à rembourser doit être au moins égal à 760 €; dépôt au titre du quatrième trimestre civil : - le crédit à rembourser doit être au moins égal à 150 € (sans application de la règle du trimestre civil créditeur). **▶** PROCÉDURE SPÉCIALE « EXPORTATEURS » : ➤ CADRES À REMPLIR : I, II et IV. réservée aux entreprises qui réalisent des exportations ou des livraisons intracommunautaires de biens meubles corporels normalement > CHOIX DE LA PROCÉDURE SPÉCIALE: passibles de la TVA, des ventes en suspension de taxes, d'autres s'exprime par l'utilisation du cadre IV de la opérations relevant du commerce extérieur exonérées ou situées en demande: dehors du champ d'application de la TVA (l'entreprise doit être en par ailleurs, l'utilisation de cette procédure possession des pièces justifiant la qualité de toutes ces opérations); le premier et/ou le deuxième mois d'un dépôt à l'issue de chaque trimestre civil, trimestre n'interdit pas l'emploi de la mais aussi à l'issue de chaque mois pour les redevables qui souscrivent procédure générale le troisième mois dudit des déclarations de TVA mensuelles; trimestre. Toutefois, dans ce cas, la fraction de TVA fictive non utilisée sur la dernière pas de montant minimum de remboursement; demande ne sera plus reportable sur la mais un plafond de remboursement égal au montant de la TVA demande suivante. décomptée fictivement sur les opérations citées précédemment et réalisées au cours du mois ou du trimestre («TVA fictive»).

IMPUTATION DU REMBOURSEMENT SUR UNE ÉCHÉANCE FUTURE

Si vous disposez d'une créance sur le Trésor (crédit de TVA, excédent d'impôt sur les sociétés...) vous pouvez utiliser tout ou partie de cette créance pour payer un impôt professionnel encaissé par le réseau comptable de la Direction générale des impôts (DGI).

Pour obtenir des informations sur ce service et le formulaire n° 3516 à souscrire, vous pouvez contacter votre service des impôts ou consulter le site www.impots.gouv.fr

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

III.	Procédure générale	de rembo	URSEMI	ENT							
■ REPORT DES CRÉDITS dégagés sur les déclarations CA 3 déposées au titre du trimestre : (à compléter par les entreprises déposant leurs déclarations mensuellement)											
	mois :				mo	ntant :					
I	REMBOURSEMENT DEMAND	Ε							· · · R		
IV.	IV. PROCÉDURE SPÉCIALE « EXPORTATEURS »										
	■ CALCUL DU PLAFOND DE REMBOURSEMENT										
	Nature des opérations ouvrant droit à remboursement Indiquer la (les) période(s) concernée(s)	Répartition du montant des opérations ouvrant droit à remboursement selon la procédure spéciale d'après le taux de TVA qui leur aurait été applicable si elles avaient été soumises à cette taxe en France Totaux (taux réduit, taux normal, taux particuliers) par ligne									
		1			2	:	3		4	5	
1	Exportations de biens meubles corporels										
2	Livraisons intracommunautaires de biens meubles corporels										
3	Autres opérations relevant du commerce extérieur et ventes en suspension de taxe										
4	Totaux par colonne										
5	Taux de la TVA (à préciser)	×	%	×	%	×	%	×	%		
6	TVA fictive retenue comme plafond de remboursement	V			V					V	
7	7 ■ FRACTION DE TVA fictive non utilisée sur la précédente demande 3519 (ligne 12)										
8	■ PLAFOND DE REMBOUR	RSEMENT (t	otal ligne	es 6 et 7)					P		
9	■ REPORT DU CRÉDIT dég	gagé sur la c	léclaratio	n de TVA .					C		
10	■ REMBOURSEMENT DEM	IANDÉ (plus	s petit de	s deux mo	ntants P ou	C)			R		
11	■ CRÉDIT non remboursab	le à reporter	sur la pr	ochaine d	éclaration (C - R)					
12 ■ FRACTION DE TVA fictive non utilisée sur la présente déclaration (P – R)											
	Service des	TINATAIRE	– DÉLA	IS - DOC	UMENTS A	à Joindr	E À LA P	RÉSENTE	DEMAND	E	

- **▶ SERVICE DESTINATAIRE** : Service des impôts dont relève l'entreprise ou son représentant fiscal.
- ▶ DÉLAIS : délai prévu pour le dépôt de la déclaration de TVA (CA 3 ou CA 12 A) faisant apparaître le crédit dont le remboursement est demandé; au cours du mois suivant le trimestre considéré pour les entreprises placées sous le régime simplifié d'imposition.

▶ DOCUMENTS À TRANSMETTRE :

- déclaration de TVA CA 3 ou CA 12 A et éventuellement annexes 3310 KA et 3310 ter faisant apparaître le crédit dont le remboursement est demandé:
- relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne [conforme au libellé exact de l'entreprise ou du représentant dûment qualifié (cf. infra)] s'il s'agit d'une première demande de remboursement ou en cas de changement de compte (1);
- mandat si le signataire de la demande n'est pas le redevable, lors de la première demande ou en cas de changement de mandataire (le mandat doit être exprès et établi ou enregistré antérieurement à la date de souscription de la demande). Ce mandat doit être impérativement produit sous forme d'un acte authentique dans les cas de remboursement au nom du représentant qualifié de l'entreprise bénéficiaire pour toute somme excédant 5 300 €; en deçà, un acte sous seing privé est admis;
- relevé des factures d'achats comportant, sur trois colonnes, les noms et adresses des fournisseurs ou prestataires de services, les date et montant de chaque facture et le montant de la TVA mentionnée sur la facture, lorsqu'il s'agit de la première demande présentée par une entreprise nouvelle. Pour les entreprises placées sous le régime simplifié d'imposition sollicitant un remboursement trimestriel provisionnel de la TVA ayant grevé leurs acquisitions d'immobilisations, l'original de ces factures est exigé.

OBSERVATION: Les documents listés ci-dessus doivent impérativement être joints à votre demande de remboursement. À défaut, ils vous seraient réclamés ultérieurement par les services de la DGI, ce qui retarderait d'autant le remboursement de votre crédit.

(1) En cas de décès, au nom du notaire avec un certificat d'hérédité et une lettre dans laquelle le notaire se porte fort vis-à-vis des héritiers.

TELETRANSMISSION DES DEMANDES DE REMBOURSEMENT AVEC TELETVA

AVIS DU COMPTABLE DES IMPÔTS
LE COMPTABLE des Impôts soussigné certifie que l'entreprise demanderesse : a déposé en même temps que la présente demande une déclaration de taxe sur la valeur ajoutée faisant apparaître le crédit; ne figure à aucun titre comme reliquataire dans les écritures de la recette; est redevable de la somme de (mention en chiffres uniquement)
Observations (2):
À, le Signature et cachet d'authenticité :
(1) Rayer la mention qui ne convient pas. (2) Indiquer, notamment, les raisons pour lesquelles il paraît opportun d'exiger une caution. Préciser, le cas échéant, qu'un avis de compensation n° 3382 est établi.
AVIS DU SERVICE INSTRUCTEUR
L'INSPECTEUR (1) LE CONTRÔLEUR (1) des Impôts soussigné émet un avis défavorable défavorable de (mention en chiffres uniquement) Observations (2): A
Préciser, le cas échéant, les motifs de rejet total ou partiel du remboursement demandé.
DÉCISION DU DIRECTEUR LE DIRECTEUR des Services fiscaux soussigné autorise le remboursement de la somme de (mention en chiffres uniquement) au profit de
La présentation d'une caution a été exigée (1), A , le , le , le , signature et cachet d'authenticité :
(1) Rayer la mention qui ne convient pas.
Décisions prises par délégation Nature op. Numéro op. Date Nom - Signature